

Adolphe Le Roy : un peintre romantique à La Réunion

Le Romantisme s'exprime principalement dans l'abandon de l'idée de la peinture comme le miroir où se reflète le monde. Désormais il s'agit de privilégier l'esprit créateur de l'artiste : le tableau relève de sa subjectivité et exprime ses sentiments.

Nature et sentiments

Le romantisme qui s'étend de 1780 à 1860 ne manque pas d'accorder au paysage une place importante. Aux paysagistes classiques qui voient la nature comme une sorte de décor à la manière de l'architecture, les paysagistes romantiques opposent l'exaltation des sentiments et les manifestations de la Nature, qui se déchaîne tout autant qu'elle exalte son impassible beauté. Elle, même seule, peut être sujet de représentation dans la mesure où elle est susceptible de « parler » au peintre qui, à travers l'exécution matérielle du tableau nous transmettra le sentiment qu'il éprouve en face d'elle.

La fin du mouvement romantique est consommée dans les années 1850 avec l'apparition du réalisme, dont Gustave Courbet est le chef de file. Historiquement, intellectuellement et techniquement, le romantisme, en imposant le primat de la subjectivité au détriment des conventions, en autorisant tous les moyens picturaux pour traduire la brièveté du sentiment éprouvé face à la nature, en mettant en avant la couleur plutôt que le dessin, permettait l'apparition de l'impressionnisme. Mais l'héritier le plus direct du romantisme est sans doute le symbolisme qui reprend à sa manière la subjectivité, l'imagination et l'imagerie fantastique et onirique, propres au mouvement romantique.

Le romantisme des montagnes réunionnaises

Parmi les œuvres exposées au Musée Léon-Dierx, les paysages de La Réunion peints par l'artiste réunionnais Adolphe Le Roy (1832-1892) sont, en pleine période impressionniste, encore fortement emprunts des conceptions romantiques. Négociant, il pratique la peinture en amateur éclairé. L'analyse des œuvres conservées démontre que Le Roy n'est pas un peintre du quotidien. Il ne représente pas de scènes anecdotiques ou documentaires et l'univers citadin est exclu de ses toiles.

Il privilégie les montagnes de l'intérieur de l'île, dont le relief tourmenté et l'exubérante végétation le fascinent. L'image de l'île présentée dans ses œuvres est celle d'un Eden perdu où l'homme est exclu ou peu présent. Les grands paysages de Le Roy se distinguent par leur atmosphère irréelle et romantique, les ambiances d'aurore ou de crépuscule qui, jointes à la représentation d'une nature grandiose mais hostile, plongent le spectateur dans un monde d'une fascinante beauté. Les tonalités de ses tableaux évoquent la manière d'un Claude Lorrain au XVII^e siècle ou les premières œuvres de William Turner au début du XIX^e siècle.

Dans tous ses paysages, généralement structurés en trois plans bien distincts, les montagnes s'étendent à l'infini (*La Rivière Saint-Etienne*), les sommets sont baignés d'une douce lumière (*Le piton des Neiges*), l'harmonie et la douceur des couleurs contribuent au Sublime dévoilé et à la toute puissance de la Nature.

Il a su aussi retranscrire ce romantisme dans ses dessins et dans les lithographies de l'intérieur de l'île produite pour l'*Album de l'île de La Réunion* édité par Louis Antoine Roussin au milieu du XIX^e siècle.



La Rivière Saint-Étienne
A. Le Roy, 1875. Huile sur toile. Coll. MLD.



Lever de soleil sur les Salazes
A. Le Roy, vers 1875-1180. Huile sur toile. Coll. MLD



La route de Cilaos
A. Le Roy, vers 1860. Lithographie. Coll. MLD



Bélouze, après l'ouragan
A. Le Roy, vers 1890. Dessin au lavis d'encre. Coll. MLD